

Grand Poitiers Communauté urbaine

Accompagnement à la réduction des déchets des professionnels et à l'économie circulaire

Grand Poitiers est engagée dans une démarche territoriale visant à **optimiser l'usage des ressources, limiter les gaspillages, développer les principes de l'économie circulaire, réduire et valoriser les Déchets Ménagers et Assimilés (DMA)**.

Pour chaque flux de déchets produits sur le territoire, un ensemble d'actions est développé de manière à limiter autant que possible l'enfouissement des DMA, avec l'ordre de priorité suivant :

- Prévenir le gaspillage en amont des activités de production et de toute décision d'achat
- Favoriser le réemploi et la réutilisation
- Optimiser le tri et la collecte des déchets inévitables
- Maximiser la valorisation matière et le recyclage
- Offrir des solutions de valorisation énergétique pour traiter les déchets non recyclables

Ces actions s'inscrivent dans la stratégie d'économie circulaire de Grand Poitiers et dans son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) adopté en juin 2024.

Grand Poitiers peut vous accompagner dans la réduction de vos déchets et dans l'économie circulaire, avec **un triple objectif** :

- Faire des économies
- Gagner en rentabilité
- Réduire les impacts environnementaux



<https://www.grandpoitiers.fr/mes-dechets/dechets-des-professionnels/accompagnement-a-la-reduction-des-dechets-des-professionnels-et-a-leconomie-circulaire?>



Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT)

GRAND POITIERS

84, rue des Carmélites
86 000 Poitiers
Tel : 05 49 52 35 35

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30